



Réunion avec Marc-Etienne PINAULDT – Sous-Préfet

Date & lieu: Lundi 22 Mars 2010 – Sous-préfecture de L'Haÿ-les-roses

Discussion

C'est notre 2^{ème} rencontre.

Précédente rencontre Printemps 2008 avec Mr Montchamp son prédécesseur. Mr Pinauldt n'est en poste que depuis 1 an.

Réflexions du sous-préfet sur le projet

Il rappelle son positionnement et que son contrôle s'arrête à l'analyse de la conformité technique du permis.

Il découvre que contrairement à ce que dit le maire, le projet initial était une RPA de 60 lits, et qu'un EHPAD nécessite pour son fonctionnement une structure lourde qui n'est rentable qu'à partir de 90 lits.

Il indique n'avoir que 2 mois pour contester un permis, à partir de la date de réception du dossier par ses services.

Il ne peut agir que sur la légalité du projet en conformité avec la réglementation et le POS en particulier.

Son rôle de contrôle reste complet pour le permis modificatif (dans la limite des 2 mois, soit jusque 7 avril à priori, et uniquement sur les modifications) et sur l'éventuel second permis modificatif à venir, à moins que ce ne soit un troisième permis.

Si aucune erreur n'est trouvée dans le permis, prend une précaution pour indiquer qu'on peut quand même avoir raison au tribunal, son service pouvant éventuellement laisser passer des erreurs. Il nous encourage « à nous battre » s'il reste des failles !

Il nous demande le positionnement de Monsieur Hervy sur ce dossier. Nous lui indiquons son soutien moral.

Avis du sous-préfet sur Rungis

Il considère Rungis comme un village très agréable où il fait bon vivre, et qui est recherché pour son calme. Certains de ses collaborateurs y habitent.

Il trouve Rungis peu dense au regard d'autres zones d'habitations de la banlieue, donc ne veut pas retenir l'argument sur la densification de la ville.

Avis sur notre contre-proposition pour un autre terrain

Se dit ouvert à cette hypothèse, mais que cela doit faire parti d'un schéma d'aménagement global. Mais indique aussi que si des erreurs bloquantes apparaissent dans le permis, il discutera de cette possibilité avec le président de l'EPA ORSA, au cas où il accepterait de considérer plus rapidement un tel bâtiment.

Actions proposées

Analyse poussée des permis par ses services techniques (DDE).